



Monsieur Gaëtan Van Goidsenhoven
Rue de l'Agrafe 68/5
1070 BRUXELLES

VOTRE CORRESPONDANTE :

W. GILLIJNS
Chef de Division
☎ 02/558.53.21

OBJET :

Notre réf. : CV/CA/LET/2022.QE.herbicides-OL
Objet : Réponse à votre question adressée au Collège des Bourgmestre et Echevins concernant l'usage de produits phytosanitaires.

Monsieur le Conseiller communal,

En réponse à votre question concernant l'usage de produits phytosanitaires, nous avons le plaisir de vous informer que le Service Entretien n'utilise plus de tels produits depuis l'année 2013, et ce conformément à l'ordonnance relative à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable en Région de Bruxelles-Capitale.

Espérant ainsi avoir répondu à vos questions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre parfaite considération.

Par ordonnance :
La Secrétaire communale f.f.,

N. COPPENS.

Par délégation :
L'Echevin de l'Entretien de l'Espace public,

A. NEUZY

Extrait du registre aux délibérations du Collège des Bourgmestre et Échevins

Présents Fabrice Cumps, *Bourgmestre-Président* ;
Jérémy Drouart, Susanne Muller-Hubsch, Elke Roex, Fatima El Ikdimi, Alain Kestemont, Nadia Kammachi, Allan Neuzy, Julien Milquet, Guy Wilmart, *Échevin(e)s* ;
Nathalie Coppens, *Secrétaire communal f.f.*

Excusés Fabienne Miroir, *Échevin(e)* ;
Mustapha Akouz, *Président du C.P.A.S* ;
Marcel Vermeulen, *Secrétaire communal*.

Séance du 30.08.22

#Objet : Réponse à la la question écrite adressée à Monsieur l'Echevin A. NEUZY par Monsieur le Conseiller communal G. VAN GOIDSENHOVEN relative à l'usage de produits phytosanitaires. #

320 CADRE DE VIE

323 Balayage

LE COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS,

Vu la question écrite adressée à Monsieur l'Echevin A. NEUZY par Monsieur le Conseiller communal G. VAN GOIDSENHOVEN relative à l'usage de produits phytosanitaires ;

DECIDE :

d'approuver le contenu du courrier de réponse adressé à Monsieur G. VAN GOIDSENHOVEN, annexé au présent rapport.

Le Collège approuve le projet de délibération.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal f.f.,
(s) Nathalie Coppens

Le Bourgmestre-Président,
(s) Fabrice Cumps

POUR EXTRAIT CONFORME
Anderlecht, le 01 septembre 2022

Le Secrétaire communal f.f.,

Nathalie Coppens



Par délégation :
L'échevin(e),

Allan Neuzy

Question écrite au Collège

Objet : usage de produits phytosanitaires

Pouvez-vous me dire si la commune, à l'heure actuelle, fait usage de produits phytosanitaires type herbicides ? Dans l'affirmative pour quel usage ? Dans quelle quantité ? Quels sont les produits utilisés ? Quelle quantités ont été acquises l'année dernière et pour quel prix ?

Je vous remercie de vos réponses.



Gaëtan VAN GOIDSENHOVEN
Conseiller communal et de Police